# Accès au 2e tour Alkindi : élèves non qualifiés

Chaque candidat qualifié pour le 2e tour du concours Alkindi doit suivre un certain nombre d'étapes avant d'accéder au sujet.

Ces étapes, en particulier la création d'un compte par chaque élève, sont nécessaires pour lui permettre d'accéder à l'épreuve à divers moment de la semaine, de divers endroits, etc. et collaborer les autres membres de son équipe.

La procédure demande quelques minutes par élève, si chacun la fait individuellement en se laissant guider. Lire la présente documentation n'est pas indispensable pour l'effectuer, mais permet d'avoir une bonne vision des différentes étapes, ou de se repérer en cas de doute.

La procédure pour les candidats non qualifiés est un peu plus simple, et est décrite dans un document séparé.

# Résumé des étapes :

- 1) Se connecter à la plateforme et créer un compte, en choisissant un login et un mot de passe, et si possible en fournissant leur adresse email. Bien conserver ce login et mot de passe pour pouvoir participer au 2e tour et aux suivants.
- 2) Rejoindre l'équipe créée par un autre candidat qualifié
- 3) Fournir son code de lancement pour accéder au sujet

Avant de commencer, chaque élève doit donc :

- choisir un login (sans accents, espaces ni caractères spéciaux) et un mot de passe qu'il ou elle devra retenir.
- si possible, avoir sous la main son adresse email (utile notamment en cas de perte de mot de passe)

# Détail des étapes de crération de compte et accès au 2e tour

## 1) Création d'un compte

Le lien de l'étape précédente même à la plateforme du concours : http://suite.concours-alkindi.fr



Pour continuer, authentifiez-vous auprès de la plateforme France-IOI en cliquant sur le bouton ci-dessous.

se connecter

### a) Cliquer sur "se connecter"

Une popup s'affiche, permettant de choisir le mode de connexion.

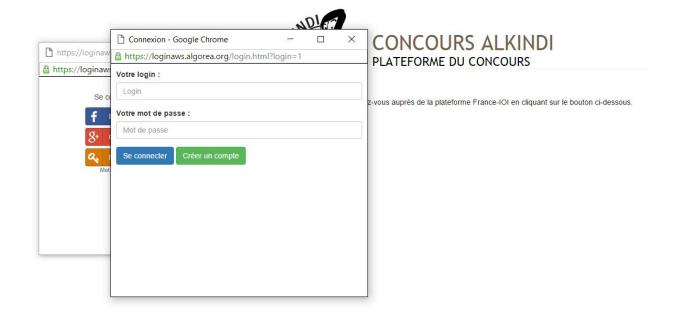
• Choisir "Mot de passe"





#### b) Cliquer sur "Créer un compte"

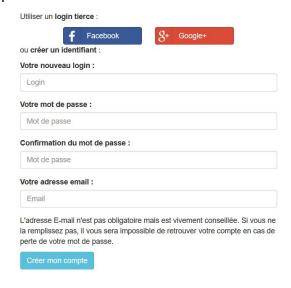
• Si l'élève n'a pas encore créé de compte, il doit cliquer sur le bouton "Créer un compte"



#### c) Choisir un login et un mot de passe :

#### Il faut ici:

- choisir un login en lettres minuscules et sans accents, ni caractères spéciaux. Ce login doit être unique (le site prévient s'il est déjà utilisé par un autre utilisateur).
- choisir un mot de passe et bien le retenir / noter mais le garder pour soi
- fournir son adresse email, si possible
- valider l'inscription



### d) Confirmer l'accès à Alkindi

• Cliquer sur le bouton oui, à la question posée ensuite :



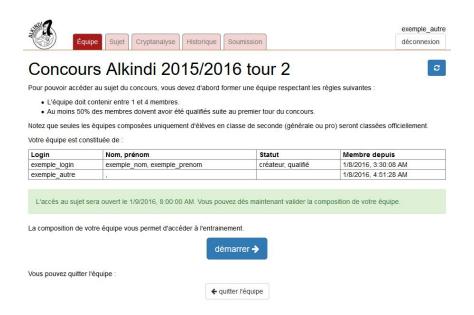


### 2) Rejoindre une équipe

Une fois connecté, un élève non qualifié doit rejoindre une équipe. Il doit pour cela disposer du code d'accès à l'équipe fourni par l'élève qualifié qui l'a créée.



Une fois le code fourni, il accède à la page suivante où il peut voir la composition de l'équipe :



Une fois l'ensemble de l'équipe constituée, et tous ses membres listés sur la plateforme, et si 50% des membres sont bien qualifiés, il est alors possible de démarrer l'étape d'accès à l'épreuve.

### 3) Lancement du sujet (entraînement ou en temps limité)

Pour débloquer l'accès au sujet, la moitié au moins de l'équipe doit donner son accord.

Si l'équipe est constituée de plus de 2 personnes, il est donc nettement préférable d'utiliser deux postes différents (pas nécessairement en même temps ni au même endroit), pour que chacun puisse se connecter à l'interface depuis son compre.

Le principe est simple : chaque membre dispose d'un code de lancement, qu'il obtient en cliquant sur le bouton "révéler".

Il doit alors le saisir dans la zone de saisie pour indiquer qu'il donne son accord pour accéder au sujet. Il est aussi possible de le transmettre à un coéquipier qui le saisira lui-même le moment venu.



Une fois que la moitié au moins des membres de l'équipe a fourni son code, et à partir du 9 janvier, il est alors possible de commencer l'épreuve d'entraînement.

La même procédure de lancement sera utilisée pour démarrer les sujets en temps limité.